



CIBLE

Nasse

Écoutes judiciaires, enregistrements clandestins, investigations de la presse : Nicolas Sarkozy est dans la nasse. Son langage et ses manières de voyou, qui firent scandale quand il était au pouvoir, laissaient deviner que le personnage se comportait hors scène comme un capo mafioso de série B.

Ce film noir ne saurait réjouir les citoyens. C'est, une fois de plus, la France qui est humiliée et salie par les pratiques de son oligarchie. La justice passera mais du point de vue politique l'homme est déjà condamné pour avoir violé la Constitution, tout spécialement en deux occasions :

- lors de l'adoption du traité de Lisbonne, Nicolas Sarkozy a nié la volonté du peuple français, exprimée par le référendum du 29 mai 2005 ;

- lors du retour dans le commandement intégré de l'OTAN, Nicolas Sarkozy a violé l'article 5 de la Constitution, qui fait du président de la République le garant de l'indépendance nationale.

L'homme dans la nasse ne nous intéresse plus guère. Ce sont ses successeurs, qui renchérissent dans la soumission à Washington, Bruxelles et Berlin, qu'il faut combattre sans merci.

Institutions

Un arbitre défaillant

Espagne

La reconquista de Felipe

p. 2

Critique

Penseurs radicaux

p. 10

La reconquista de Felipe

Le prince des Asturies a certes trouvé la couronne dans son berceau. Mais c'est bien sa capacité à incarner le principe d'arbitrage qui lui permettra de la garder, face aux menaces qui planent sur le pays.

La monarchie espagnole n'est pas encore une royauté comme les autres, en Europe. L'histoire a permis aux autres dynasties régnantes d'assurer ce qui est nécessaire à toute démocratie : la neutralité effective du chef de l'État. Dans la péninsule ibérique, au milieu des années 1970, Juan Carlos a dû franchir, presque seul et en quelques mois, les dernières étapes qui le séparaient de cette normalité, suspecte aux yeux d'une extrême droite - celle qui tenta le coup d'État de 1981 en s'imaginant parler en son nom (1) - comme de l'extrême gauche - qui ne voit en lui qu'un « héritier » de Franco. Et, du fait des événements, il revient aujourd'hui au prince des Asturies de transformer l'essai de son père.

C'est que la tempête, il faut bien le reconnaître, souffle très fort sur la famille royale. Le roi Juan Carlos, qui vient il y a peu de reprendre un agenda digne d'un chef de l'État fait de voyages, d'inaugurations et de discours, n'a toujours pas laissé de côté les béquilles sans lesquelles il ne peut pas faire trois pas. D'aucun suggèrent, entre

autres son épouse dit-on, qu'il suive l'exemple hollandais, qui indique que l'on doit transmettre la couronne à son héritier une fois franchi le cap des soixante-dix printemps. Le roi d'Espagne n'est bien sûr diminué que physiquement, mais ses fiers compatriotes lui en veulent un peu de s'accrocher.

Bien pire, pour la cote de la famille, est l'attitude de l'infante Cristina, la sœur aînée de Felipe. Elle n'a pas trouvé mieux que de répéter 306 fois « *no lo sé* » (« *je ne sais pas* ») au juge Castro, qui l'entendait dans le cadre de l'enquête sur les détournements de fonds dont se serait rendu coupable le gendre du roi. Un éditorialiste a alors emporté l'adhésion en posant, en substance, la question suivante : « *Pourquoi, ma belle, t'avons-nous payé d'aussi belles études pour*

te voir aujourd'hui incapable d'aligner plus de trois mots ? »

Au milieu de ce jeu de massacre, Felipe réussit pourtant à marquer des points. Il s'est tout d'abord parfaitement acquitté de son rôle de représentant de la Couronne, durant l'année 2013 : à l'occasion de la fête nationale ou bien lors du sommet annuel ibéro-américain - mais ce Commonwealth virtuel avec les hispanophones est très apprécié outre-Atlantique.

La remise des Prix Prince des Asturies a été, à l'automne, une occasion unique pour Felipe de prononcer un discours personnel, repris par Juan Carlos dans son message de Noël.

Aujourd'hui, c'est surtout l'affaire de la Catalogne qui mobilise

toute l'attention du jeune Prince. Et cette gestion pourrait être, un jour, l'instrument de son sacre. Prince des Asturies... et de Girone, Felipe par le simple rappel de ses titres, peut faire mentir ceux qui transforment l'histoire afin de minimiser systématiquement les liens existant entre la Catalogne et le reste de la péninsule.

Ancré dans la modernité, Felipe a mis à profit son discours d'inauguration d'un salon mondial de la téléphonie mobile tenu en février à Barcelone pour rappeler sa manière de voir les choses. Face aux institutions locales et nationales réunies pour déplier le tapis rouge au monde entier, le Prince s'est exprimé en anglais, mais aussi en castillan et en catalan pour « *valoriser ce qui nous réussit ensemble*. » « *Ensemble* » est ce mot que Juan Carlos avait repris dans son message de Noël.

Pour les Espagnols, cette manière d'appeler à l'unité est originale. À gauche, notamment, on la préfère aux sempiternelles références à « la Patrie » ou à « l'Espagne ! » (« *España !* »). De fait, les enquêtes d'opinion viennent confirmer la popularité du Prince. En janvier 2014, à la question d'une enquête d'opinion « *Croyez-vous que, quand le Prince Felipe succédera à son père Don Juan Carlos, le prestige perdu pourra être récupéré ?* » 66 % des personnes interrogées ont répondu oui.

La transparence financière, dans la gestion des affaires de la Casa Real, devrait être l'autre cheval de bataille d'un Prince en action.

Christophe BARRET

(1) Cf Javier Cercas - « *Anatomie d'un instant* ». Cf. Royaliste n° 987, page 2, « *L'instant du roi* ».

royaliste
BIMENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

Rédaction-administration

38, rue Sibuet 75012 Paris
Tél : 01 42 97 42 57

Dir. publication : Yvan Aumont
Com. paritaire : 05 14 - G 84 801
ISSN 0151-5772

SOMMAIRE

- P2 : Espagne : La *reconquista* de Felipe - P3 : Municipales : Claque - Écho des blogs - P4 : Chef de l'État : Garant de l'indépendance de la justice - P5 : Fédération russe : La bévée - Brèves - P6/7 : Compétitivité : On justifie l'injustifiable - P8 : Europe : Gouverner les biens communs - P9 : Idées : *Ernst Jünger*, cœur aventureux - P10 : Critique : Radicalité - P11 : Les Mercredis de la NAR - Bouvines - Adhérents - Picpus - Souscription - P12 : Éditorial

Claque

Les élections municipales n'ont pas donné de résultats différents des attentes. Le PS a été sanctionné et le FN fait une percée historique pour des élections de ce niveau. Donc peu de surprises mais tout de même quelques remarques.

Passé le premier tour, le PS a eu la raclée qu'il méritait. Dommage pour ses élus qui font généralement très bien leur boulot. Pas dommage pour un gouvernement qui ne comprend rien à rien, ne veut changer ni d'orientations, ni de moyens de sortir le pays de la crise où il l'enfoncé. La droite a le triomphe modeste, tout en appuyant sur l'aspect sanction du vote, sanction d'une politique qu'elle mènerait de façon similaire si elle revenait au pouvoir...

L'abstention : un record prévisible. Les délaissés de la politique finissent par délaissés les isolements. Pourtant, d'autres sont allés aux urnes et avec une toute autre intention. Le Front national a fait une percée inédite pour ce type de scrutin. En emportant Hénin-Beaumont et en étant bien placé dans 315 villes, le parti de Marine Le Pen prouve que son orientation était juste et qu'elle constitue une alternative et non plus le simple réceptacle d'un vote sanction. Ce succès conforte la présidente du parti et devrait clore le bec de ses opposants internes.

Le PS est coincé, obligé d'utiliser la corde archi-usée du « front républicain ». Copé a déjà dit ce qu'il en ferait : rien, et benoîtement les socialistes vont offrir des mairies à l'UMP. Triste de voir que l'absence de nombre d'élec-

teurs de gauche va permettre à certains *pourris* d'affermir leur emprise ou de reprendre leur place. La traditionnelle lutte contre le « fascisme » ne sauvera pas Hollande et Ayrault, et la stratégie du premier pour 2017 est déjà à mettre au placard. Il pourrait bien lui arriver la même chose qu'à Jospin, se retrouver troisième et éliminé de la compétition. Pas question de changer de politique nous ont-ils dit, nous verrons bien. Contrairement à ce que voudrait Jean-Marc Ayrault, les Français ne sont pas seulement impatients de résultats qui ne viendront pas, ils sont furieux et cela ne va pas se calmer.

À partir de maintenant, nous devons nous fixer sur la prochaine échéance, celle des élections au Parlement européen de la fin mai. Elles sont pour nous essentielles puisqu'elles permettent que soient enfin abordés des thèmes qui nous sont chers. Contrairement aux précédents, le scrutin de mai prochain comporte de véritables enjeux et peut permettre un vrai débat : pour ou contre cette Europe. L'émergence d'un projet alternatif de structuration de l'Europe-continent et la lutte contre le traité de libre échange transatlantique sont deux sujets majeurs parce que vitaux pour notre devenir. Nous allons nous en emparer.

Pascal BEAUCHER

Qu'est donc l'Europe ?

Chacun réfléchit à la construction Européenne. Sur son blog « Contrelacour » Magali Pernin se donne pour objectif de suivre « l'actualité de la réforme de la gouvernance économique européenne et s'interroge sur l'approfondissement démocratique de l'Union européenne. »

Dans trois articles (1) elle analyse les travaux de trois instituts publiés en vue des élections européennes à venir. Elle fait le constat que « *les projets et les manifestes appelant à une intégration accrue des pays européens se multiplient* » avec pour objectifs de « *garantir la pérennité de la monnaie unique, démocratiser le fonctionnement de l'Union et clarifier la place de chacun (institutions nationales, institutions européennes, Europe des 28, Eurozone et Union plus étroite).* » Elle souligne qu'« *Il faut lire avec attention ces premières propositions, car elles nous renseignent sur les éléments qui pourraient bien figurer dans un prochain Traité européen.* »

Le **premier texte** aborde la vision de l'institut Notre Europe se recommandant de Jacques Delors, avec ce titre, « *Vers la fédération européenne : les surprises des propositions de l'institut Notre Europe.* » En effet la proposition clef est d'instituer une fédération étroite via « *un traité international signé initialement par 6-7 pays* » en faisant le constat que « *la diversité des pays de la zone euro et leur nombre montrent qu'il ne sera pas facile d'aller plus loin* », les « *nombreux problèmes n'ont guère de solution à 28 ou à 18* ».

La **seconde contribution** est intitulée « *Le manifeste pour une union politique de l'euro* » soutenue par entre autres Daniel Cohen, Guillaume Duval, Thomas Piketty, Jean Quatremer et Pierre Rosanvallon. Là aussi il s'agit d'élaborer « *un système cousu sur mesure pour pérenniser la monnaie unique* » avec plus de démocratie bien sûr. Ils formulent trois objectifs « *un impôt commun sur les sociétés, la mutualisation partielle des dettes et la mise en place d'un parlement pour la zone euro.* »

Enfin le **Groupe Eiffel**, où apparaissent les noms de Jean-Louis Bianco (PS) et de Sylvie Goulard (Modem), publie « *Pour une communauté politique de l'euro* » qui affirme lui aussi son objectif premier de sauvetage de l'euro via un fédéralisme restreint d'États, sans subsidiarité jugée perverse.

Pendant ce temps la cour de Karlsruhe décidait de placer le MES sous tutelle des parlementaires allemands...(2)

François ENNAT

(1)<http://www.contrelacour.fr/communaute-euro-groupe-eiffel/>

(2)<http://www.latribune.fr/actualites/economie/union-europeenne/20140318trib000820539/la-cour-constitutionnelle-allemande-valide-le-mes-definition.html>

Garant de l'indépendance de la justice

Selon la Constitution de la V^e République, le chef de l'État est à la fois un garant et un arbitre dans nos institutions.

Il est notamment, selon l'article 64 « *garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire* » et « *assisté par le Conseil supérieur de la magistrature* », qu'il ne préside plus cependant, et dont il n'est plus membre de droit, depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, mais auquel il peut nommer selon l'article 65, en conseil des ministres, deux personnalités qualifiées extérieures à la magistrature ; le président de l'Assemblée nationale et du Sénat pouvant en désigner chacun deux également, sous contrôle du Parlement, depuis la réforme de 2008. Le président de la République peut faire des demandes d'avis formulées au Conseil supérieur de la magistrature qui demeure une autorité indépendante, de nature constitutionnelle, n'appartenant pas au pouvoir judiciaire.

Cependant, la présidence de la République, cette magistrature suprême qui se voulait à l'origine, en 1958, au-dessus des partis politiques, a fait de plus en plus l'objet d'une défiance permanente, précisément du fait de la mainmise des partis politiques, sur l'élection du président de la République. Perdre la présidence du Conseil supérieur de la magistrature en dit long sur la qualité de garant reconnue au chef de l'État.

Un simple rappel chronologique confirme cette dérive vers un régime de parti présidentiel, où la séparation des pouvoirs est davantage théorique et de pure forme, que réelle.

En 1962, le premier changement constitutionnel majeur va permettre l'élection au suffrage

universel direct du président de la République, créant un lien direct entre le peuple français et celui qui, selon la Constitution, devait être amené à veiller sur l'essentiel, en tant que garant et arbitre dans nos institutions.

Les faits ont montré depuis, hormis peut-être la présidence du général de Gaulle qui disposait de la légitimité historique en plus de la légitimité populaire, que les partis politiques qui ne devaient et ne doivent que « *concourir à l'expression du suffrage universel* », selon l'article 4 de notre Constitution, se sont véritablement emparés de la présidence de la République, comme enjeu électoral majeur pour l'exercice du pouvoir.

En 2002, la réforme du quinquennat et l'inversion du calendrier électoral, donnant la préséance à l'élection présidentielle sur les élections législatives, n'a fait qu'amplifier ce phénomène.

Plutôt que de s'interroger sur la nécessité de couper ou non le cordon ombilical qui lie la Chancellerie aux magistrats du Parquet, afin de faire cesser toute rumeur de pression du pouvoir politique sur les juges, il faudrait se demander si le lien de fait, existant entre le président de la République et le parti politique qui l'a soutenu aux élections, n'est pas plus dommageable à son autorité morale, quand « les affaires » touchent essentiellement à la vie des partis politiques et aux malversations de certains de leurs membres, sans tomber dans le « tous pourris ».

Cela était vrai sous Nicolas Sarkozy qui a fait lui-même l'objet de mises en examen,

mais aussi avec l'affaire Cahuzac qui n'aurait dû concerner que Monsieur Cahuzac lui-même, sans porter atteinte à l'autorité de l'actuel président de la République.

Cependant, à partir du moment où la délimitation et la séparation des pouvoirs deviennent floues et n'existe plus dans les faits, que le président de la République nomme personnellement et directement les ministres issus du même parti politique que lui, gouverne réellement, au mépris des textes constitutionnels qui ne lui confèrent aucune responsabilité politique, la suspicion même infondée, de protection des siens, du non-dit, du mensonge, du secret et à présent du complot, ne peut que régner dans les esprits.

Cette fois, il s'agit de savoir si le ministre de l'Intérieur, le Garde des Sceaux et par conséquent le président de la République lui-même, étaient informés ou non des écoutes diligentées par les juges Serge Tournaire et René Grouman, à l'encontre de Nicolas Sarkozy et de son avocat Maître Herzog, dans l'information judiciaire ouverte pour le financement supposé de sa campagne présidentielle en 2007 par la Libye, et s'il en a été fait usage à des fins politiques, vis-à-vis du futur candidat prétendant de l'UMP.

Or, ce n'est pas la réponse à cette question qui importe. Le plus important est de savoir pourquoi ce climat de défiance général existe et comment y remédier pour la stabilité de nos institutions.

Comment croire encore en effet en 2014, que le candidat à

l'élection présidentielle, investi et soutenu par un parti politique quel qu'il soit, puisse du jour au lendemain, une fois élu chef de l'État, devenir ce garant et cet arbitre suprême, reconnu de tous et indépendant de tous ?

Tant que les partis politiques et la classe politique feront main basse sur la présidence de la République, comme enjeu électoral de leur propre existence, les « affaires » qui y sont liées atteindront toujours leur champion, installé à la magistrature suprême, et la tentation d'intervenir en faveur des siens demeurera un sujet permanent de suspicion pour les Français, à l'encontre du président de la République.

Faire du chef de l'État, le garant de l'indépendance de la justice, implique que son autorité morale ne puisse être contestée et contestable, tout comme son indépendance politique. Or, la présidentialisation d'un régime de partis, qui porte les luttes partisans au plus haut sommet de l'État, jusqu'à remettre en cause la légitimité de l'action judiciaire et de la police, comme le fait Nicolas Sarkozy, simple citoyen, mais ancien et prétendu futur Président de la République, dans sa *lettre aux Français*, ne peut qu'affaiblir et porter le discrédit sur nos institutions, même si *a posteriori*, l'avenir nous dira si les moyens légaux employés par les juges, pour la recherche de la vérité, étaient ou non disproportionnés.

Il est donc opportun de s'interroger sur la nécessité et les moyens de faire évoluer ce régime présidentiel des partis qu'est devenue la V^e République dite « monarchie républicaine », en une monarchie royale parlementaire.

Renouer avec notre histoire nationale, comme à la chute de l'Empire, et comme l'a fait en son temps, le roi Louis XVIII, après la Révolution française, au moment où la France ignore superbement le Bicentenaire de la Déclaration de Saint-Ouen, c'est retrouver le garant et l'arbitre, indépendant des partis politiques, clef de voûte de nos institutions, que la Ve République des origines avait consacré en 1958.

Denis CRIBIER

La bévue

L'alternative à la défunte Union slave risquerait d'être une Russie ethnique blanche si Poutine n'avait pas un projet eurasien qui n'est ni postsoviétique ni néo-impérial mais simplement citoyen.

La liste « l'Europe finit à Kiev » ne sera pas présente aux élections européennes du 25 mai prochain. BHL avait reconnu après coup sa « gigantesque bévue » - une fois n'est pas coutume - : une liste « l'Europe commence à Sarajevo » qui fit 1,6 % des voix aux élections européennes du 12 juin 1994. La « preuve » : « *À la une, le Rwanda. À la trappe, la Bosnie. Ainsi va le Spectacle. Mais un Spectacle que, cette fois, nous avons sollicité.* » (1)

Eh bien oui ! Le génocide au Rwanda perpétré entre le 7 avril et la fin juillet 1994 a vingt ans. Le siège de Sarajevo et l'élection de Mandela l'avaient d'abord relégué au second plan. Depuis, le petit Rwanda s'est remis sur pied et s'efforce de retrouver une identité citoyenne sous couvert de « rwandité », le fait d'être citoyen rwandais et non pas Hutu ou Tutsi, réfugié d'Ouganda ou autochtone, francophone ou anglophone. En se tournant délibérément vers l'avenir, la jeunesse, la modernisation, l'ouverture, proposant une vision internationale pour l'Afrique, actif dans le règlement des crises au Soudan, au Mali ou en Centrafrique, le Rwanda a gagné une expertise en crime contre l'Humanité et en reconstruction !

Il faut faire ce « détour » au sens de Georges Balandier pour retrouver un œil neuf face aux problèmes de nos vieilles sociétés. Si on avait un peu mieux réfléchi aux questions anthropo-

logiques posées par les crimes de masse, à commencer par la Shoah en Europe, peut-être arrêterait-on de formuler autant de jugements pseudo-historiques à l'emporte-pièce sur la moindre crise internationale. Exorcisons les fantômes ou les démons nazis qu'ils soient septentrionaux ou tropicaux.

Revoilà à la charge, tambour battant, l'ethnisation à l'œuvre en Crimée. Les médias ont découvert et épousé la cause des Tatars de Crimée, déclarés « autochtones », déportés (par Staline en 1945) et qui seraient aujourd'hui voués à l'annihilation par le retour de la Crimée à la Russie. D'abord il y a Tatar et Tatar. Avant que les Tatars de Crimée aient été autorisés très progressivement à revenir en Crimée par l'Ukraine, où ils seraient aujourd'hui environ 300 000 (12 % du total), en 1989, il y avait déjà 86 000 Tatars installés, ceux-là immigrés, Tatars de Kazan, seconde « ethnie » de la Fédération de Russie où ils sont six millions largement disséminés, un million d'entre eux habitant la République du Tatarstan, une des 21 républiques de la Fédération.

Que la Crimée soit devenue la 84^e région de la Fédération de Russie atteste de la diversité cosmopolite de celle-ci. Si 80 % de la population se reconnaît ethniquement russe, cela laisse 12 % de turcophones (dont les Tatars), près de 5 % de Caucasiens, 3 % de Finno-Ougriens, au total 160 « nationalités ».

Comment parler à ce niveau de volonté de nettoyage ethnique !

Pas si simple cependant, car la marche anti-immigrant du 4 novembre dernier avait bien marqué la puissance d'un sentiment « russe blanc » déjà familier par les attaques des skinheads. Entre le messianisme panslave cher à Soljenitsyne et le repli chauviniste sur la Russie des seuls Russes de souche, Poutine a fait le choix, faute de pouvoir faire revivre, disent certains, le passé glorieux de l'Union soviétique, de proposer une vision d'avenir. L'Union Slave, qui l'obligeait à rechercher une fédération avec l'Ukraine et la Biélorussie, appartient au passé. La Russie aux Russes, qui le contraindrait à intervenir dans l'est de l'Ukraine et le nord du Kazakhstan mais aussi à donner l'indépendance aux Caucasiens et aux Tatars, bientôt républiques islamiques, un cauchemar.

La seule voie est de donner sens à cette Fédération russe telle qu'elle est, d'où l'idée eurasienne, non pas au sens de restaurer l'Empire sur l'Asie centrale mais au contraire pour défendre les non-Russes dans les territoires de la Fédération et jouer tout son rôle international et non pas seulement régional européen. Pourquoi sinon avoir livré une guerre si terrible en Tchétchénie si c'était pour se retrouver entre Russes blancs en Moscovie ?

Yves LA MARCK

(1) Bernard-Henri Lévy - « *Le Lys et la cendre* », Grasset, 1996.

Brèves

Roumanie

Lundi 10 mars 2014, le Sénat roumain a adopté la proposition de loi modifiant les armoiries et le sceau de l'État. Présenté par un groupe de sénateurs et députés, le projet prévoit un retour aux armes de la monarchie tels que créées en 1921 comme symbole de la République roumaine. Dans l'exposé des motifs il est fait référence à la monarchie « *la composition de l'écusson de la monarchie symbolise l'indépendance, la souveraineté et l'unité du pays.* »

Maroc

Ce dernier mois, intense activité diplomatique du roi **Mohammed VI** du Maroc dans les capitales des pays subsahariens. « *En visite au Mali, Mohammed VI s'impose dans le processus de réconciliation nationale au Mali* » écrit le journal Jeune Afrique précisant que « *le roi Mohammed VI avait annoncé l'octroi de bourses à 500 Maliens, invités à venir au Maroc étudier un « islam de tolérance » pour devenir imams et contrer ainsi l'influence des islamistes radicaux.* » Le roi s'est rendu ensuite en Côte d'Ivoire et au Gabon.

Monténégro

Le 7 mars dans l'émission « La marche de l'histoire » sur France Inter, Jean Lebrun a reçu le prince **Nicola Petrović-Njegoš**. Le prince évoque son itinéraire de sa naissance bretonne à Saint-Nicolas-du-Pélem à son retour dans le palais royal de Cetinje au Monténégro. (1)

France

Dans une lettre aux adhérents le prince **Jean** annonce son souhait de transformer l'association *Gens de France*, que préside son épouse, en fondation utile à la collecte de dons pour la défense du patrimoine.

KERDEVY

(1) <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=850816>

On justifie l'injustifiable

Professeur agrégé d'histoire-géographie et chercheur en sciences humaines, auteur de « *Géographie de la compétitivité* », Gilles Ardinat nous démontre que la compétitivité territoriale est un avatar du néolibéralisme peu compatible avec le principe de souveraineté.

Royaliste : Les médias répètent que la France souffre d'un déficit de compétitivité et voici peu la Commission européenne a tancé notre pays sur ce point...

Gilles Ardinat : J'ai réfléchi sur ce concept de compétitivité dans le cadre d'une thèse de géographie. Pourtant, le concept a été créé par les firmes qui évoquaient la compétitivité des produits sur un marché, c'est-à-dire leur capacité à s'imposer face à la concurrence. Au début des années quatre-vingt, le discours sur la compétitivité migre des firmes et des produits vers des entités géographiques : ce sont les États-Unis qui, les premiers, se préoccupent de la compétitivité du pays. On voit apparaître la première commission présidentielle sur la compétitivité des États-Unis en tant que territoire. Puis ce discours se répand dans le monde entier, et tout particulièrement en Europe occidentale, surtout dans les institutions européennes où, vous le savez, la Commission veille à faire respecter le principe de concurrence.

Quant à la compétitivité, elle est inscrite dans la Déclaration de Lisbonne de mars 2000 par laquelle les chefs d'État et de

gouvernement ont décidé d'en faire un objectif stratégique pour l'Union européenne. À partir de cette date, la compétitivité va inspirer tous les documents émis par la Commission et les fonds structurels (FEDER et FSE) vont connaître le « fléchage Lisbonne » : la distribution des crédits se fait selon un critère de compétitivité. Ce discours se décline à l'échelle de tous les États-membres. En France, les « pôles de compétitivité » sont une déclinaison de la stratégie de Lisbonne, et la DATAR était devenue dans les années 2000 la DIACT (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires). Le rapport Gallois avait lui aussi pour but de développer la compétitivité. On parle de la compétitivité des nations, des régions des villes : il s'agit bien d'une question géographique.

Royaliste : Est-ce la même chose que le libre-échange ?

Gilles Ardinat : Le discours sur la compétitivité s'inscrit dans la logique du libre-échange **intégral** - des marchandises, des capitaux, de la main d'œuvre, des services. C'est en fait l'avatar territorial du discours libéral car les territoires se re-

trouvent dans une situation de concurrence, pour l'exportation des produits mais aussi dans l'attraction des territoires en fonction des facteurs de production qui sont devenus mobiles en raison du libre-échange intégral. Par exemple, il y a concurrence des territoires pour attirer les capitaux et pour attirer de la main d'œuvre, même si la mobilité des personnes est relative.

Les pouvoirs publics nationaux et les élus dans les territoires adaptent leur politique à cet objectif de compétitivité, qui impose une conception renouvelée de l'aménagement du territoire - conçue à l'origine dans le cadre d'un capitalisme administré. Au début de la V^e République, l'État voulait permettre un développement harmonieux du territoire face aux logiques inégalitaires du marché, par l'effet d'incitations fiscales, de subventions et de construction d'infrastructures. Maintenant, on souhaite que le territoire soit compétitif ce qui conduit à développer comme par le passé les réseaux de transport, à garantir les approvisionnements en énergie, à installer des zones industrielles. Mais on veut aussi assurer la formation de la main d'œuvre en vue des be-

soins du marché et veiller à ce que les coûts représentés par les salaires et la protection sociale soient les plus bas possibles. La compétitivité dépend aussi des indicateurs macro-économiques : par exemple le taux de croissance et le taux d'inflation. Enfin, le territoire compétitif doit être, par sa législation, favorable au monde des affaires. Il faut donc que la législation du travail soit la plus accommodante possible et au contraire très protectrice de la propriété. Vous remarquerez que toute la dimension identitaire, paysagère, du territoire est mise entre parenthèses : le territoire n'est plus qu'un espace de production.

Royaliste : Selon cette conception de la compétitivité, quel est le rôle de l'État ?

Gilles Ardinat : Dans le discours sur la compétitivité, la puissance publique est dans une situation où elle doit séduire et convaincre les marchés mondiaux. Un pays compétitif est un pays qui répond aux cahiers des charges d'acteurs transnationaux : marchés financiers, firmes transnationales, agences de notation. La compétitivité n'est pas un choix démocratiquement exprimé par un peuple qui élit ses dirigeants nationaux mais une injonction venue de l'extérieur. Il n'y a pas de choix souverain puisque l'absence de compétitivité entraîne les délocalisations, le chômage et

la récession. Les États doivent s'adapter à la mondialisation et non exercer la puissance régaliennne. Tel est le discours mais dans la réalité, le système de libre-échange et de transfert de pouvoirs à des organismes transnationaux est organisé par les classes dirigeantes des États nationaux qui ont reçu un mandat démocratique et qui n'en tiennent pas compte. Nous ne sommes pas confrontés à un mouvement inéluctable mais à un discours **construit** de la manière que je viens de décrire. Tel est le **premier problème** quant à la souveraineté.

Le **deuxième problème**, c'est que la souveraineté ne s'envisage qu'avec un territoire inscrit dans des frontières. Or le discours sur la compétitivité repose sur une conception utilitaire du territoire et conçoit la frontière comme un obstacle. L'OCDE explique qu'un territoire est compétitif lorsqu'il continue à faire de la croissance et du développement quand le libre-échange est à son maximum. Or la souveraineté consiste à décider de ce qui peut entrer sur le territoire national : le protectionnisme fait partie des attributs d'un État qui veut défendre ses intérêts sociaux et géostratégiques. Vouloir le libre-échange généralisé, par la mise en concurrence des systèmes fiscaux, sociaux, des infrastructures et des territoires, c'est effacer les frontières - ce qui distingue la mondialisation actuelle de celles qui ont précédé.

Royaliste : Dans le discours ultra-libéral, l'État joue tout de même un rôle...

Gilles Ardinat : En effet. L'État ne contrôle plus la monnaie, les entrées de capitaux, il laisse pleine liberté aux entreprises et ne protège plus les secteurs industriels stratégiques mais il joue un rôle dans l'aménagement du territoire : c'est un facilitateur pour l'activité des entreprises, il doit s'occu-

per des infrastructures, prendre en charge l'éducation. C'est bien sûr une conception minimaliste de l'État. Le pouvoir politique perd de sa souveraineté - de sa capacité à être au-dessus des intérêts particuliers et de toutes sortes d'influences - car il subit des contraintes venues de l'extérieur.

Vous vous souvenez que Nicolas Sarkozy avait promis en 2007 d'augmenter le pouvoir d'achat des Français mais en juillet de la même année François Fillon annonce qu'on ne peut pas augmenter le Smic parce que cela va pénaliser la compétitivité prix - augmenter nos coûts de production et favoriser les importations et les délocalisations. Il en est de même dans le domaine de la fiscalité. Les rois de France se sont battus pour prendre progressivement le contrôle de la levée des impôts, face aux grands féodaux. La fiscalité est donc un attribut essentiel de la souveraineté mais elle est aujourd'hui sous contrainte extérieure : nous voyons que François Hollande, qui avait dénoncé la TVA sociale, la met en place d'une certaine manière. L'idée de la TVA sociale, c'est d'augmenter la TVA, c'est-à-dire l'impôt sur la consommation, pour dégager en théorie des ressources fiscales qui permettent de compenser la baisse des cotisations sociales sur les salaires afin de soulager les entreprises des charges qui pèsent sur elles. Telle est l'idée qui inspire le Crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et le Pacte de compétitivité signé entre le patronat et certaines organisations syndicales. Comme Nicolas Sarkozy, François Hollande s'est engagé dans un processus général qui est dicté par le principe de concurrence. Nous savons par ailleurs que les Allemands ont



beaucoup gagné en compétitivité lorsqu'ils ont adopté la TVA sociale par la stimulation de l'offre et la dépression de la demande.

Le discours sur la compétitivité nationale est à la mode dans le milieu dirigeant et il est utilisé pour justifier devant l'opinion publique des mesures impopulaires. C'est un discours paradoxal parce qu'il donne l'impression que les dirigeants mettent en valeur un nouveau patriotisme économique, selon l'expression employée par Dominique de Villepin quand il était Premier ministre : il s'agirait de se mobiliser pour promouvoir l'économie française. En fait, ce discours patriotique masque le renoncement de la puissance publique qui accepte de jouer un rôle limité, de se plier aux injonctions venues de l'étranger. La compétitivité est un discours qui accompagne un certain renoncement de la puissance publique : elle ne fait plus de protectionnisme, elle ne veille plus à contrôler telle ou telle filière, elle se refuse à nationaliser, elle a renoncé à son pouvoir dans le domaine monétaire et elle se replie sur un enrobage rhétorique qui donne l'impression que nous sommes acculés à la compétitivité. Nous

n'aurions pas d'autre choix, à moins d'accepter de disparaître.

C'est ainsi qu'on justifie l'injustifiable, par exemple aux yeux des Grecs qui ont accepté qu'on baisse les salaires des fonctionnaires pour faire baisser le déficit. Puis ils ont accepté pour le même motif qu'on baisse les recettes. Mais pourquoi baisse-t-on massivement les salaires dans le secteur privé ? À ceux qui s'étonnent ou s'insurgent, la Troïka répond que la Grèce a un problème de compétitivité qu'il faut résoudre par la déflation salariale parce que les voisins immédiats - Turquie, Bulgarie - ont des salaires plus bas que ceux de la Grèce. C'est ainsi qu'on justifie des politiques résolument antisociales dans les nations comme dans les entreprises qui font des « plans de compétitivité » - autrement dit de régression sociale - avec chantage à la délocalisation. Il y a donc un lien étroit entre l'exigence de souveraineté et l'exigence sociale. On ne peut pas construire une société sur le principe de la concurrence de tous contre tous.

Propos recueillis par B. LA RICHARDAIS

Gilles Ardinat - « *Géographie de la compétitivité* », PUF, 2013.

Gouverner les biens communs

Jésuite et chercheur, Gaël Giraud puise dans sa tradition religieuse et dans son travail scientifique un ensemble cohérent de propositions qui permettraient de refonder les relations économiques et sociales dans une Europe autrement instituée.

La dénonciation de l'idéologie du marché et de la financiarisation nous est familière mais il faut s'efforcer de toujours mieux comprendre les impasses et les catastrophes auxquelles l'ultra-libéralisme nous conduit. Quant à cette tâche, nous sommes comblés : Gaël Giraud explique clairement les subprimes, le krach de 2007-2008, la crise des dettes souveraines, le piège de la déflation, souligne l'énormité de la dette des entreprises financières privées et le caractère illusoire du Mécanisme Européen de Stabilité, que révélera la prochaine panique financière...

Dans cette crise qui n'en finit pas, les élites du pouvoir et des affaires refusent de parler aux peuples autrement qu'en langue de bois. Le témoignage de Gaël Giraud est à cet égard très précieux : il les connaît, les écoute et ce qu'il rapporte confirme toutes les appréhensions. Les maîtres du pouvoir politique et de l'économie vivent dans un ghetto mais leur façon de se mettre en scène dans les médias qu'ils contrôlent leur fait croire qu'ils représentent la majorité de la société. Et quand le suffrage universel leur oppose un Non résolu, comme en 2005, ce rejet est interprété comme une manifestation de l'ignorance et de la bêtise, qu'on efface par un nouveau traité. D'où une hypothèse sur le « pari » qui sous-tendrait la construction

européiste : ne s'agirait-il pas de « *construire une union politique que l'on croit impossible à réaliser avec le consentement des peuples, mais, pour cette raison, la construire à l'insu des peuples, en les amadourant par la prospérité économique que le marché unique et la finance dérégulée étaient censés garantir ?* » Mais ces élites sont aujourd'hui dans un « immense désarroi » puisque la promesse de la prospérité n'a pas été tenue. Plutôt que de dire la vérité aux peuples, certains voudraient tenter le saut fédéral **sans le dire** !

Face au mensonge et à la ruse, Gaël Giraud dit toute sa vérité. Elle procède d'une démarche scientifique et plus fondamentalement d'une inspiration chrétienne que j'accueille avec autant d'intérêt que la méditation sabbatique sur l'économie de Raphaël Draï (2) : les spiritualités, que l'on peut considérer seulement comme des traditions historiques de notre Europe sans rivages, continuent de vivifier la réflexion collective et rencontrent en certains points les critiques et revendications militantes de laïcs rigoureux. Le culte du Veau d'or ne scandalise pas seulement les consciences juives et chrétiennes et il peut y avoir jonction des croyants et des incroyants pour juguler la puissance financière. Ainsi, les Écritures enseignent qu'il faut prendre

soin de la Création et cet impératif peut être respecté par ceux qui font empiriquement le constat d'une angoissante dégradation de l'environnement.

De fait, la transition écologique est indispensable - nouvelle urbanisation, réaménagement du territoire, redéploiement des réseaux ferroviaires, transformation des modes de production de l'énergie - et Gaël Giraud en précise les conditions financières et politiques. Dans l'Union européenne, la transition écologique coûterait moins cher que le « sauvetage » des banques et elle peut être financée par la création monétaire. Ce n'est pas tout : comme les ressources communes - eau, terres cultivables, forêts - sont aujourd'hui menacées, il faut en faire des **biens communs** placés hors des marchés concurrentiels et destructeurs. Gaël Giraud montre que la monnaie et le crédit devraient être considérés comme des biens communs ce qui implique le remplacement de la monnaie unique - dont l'échec est analysé - par une monnaie commune à plusieurs monnaies nationales. L'ensemble de ces propositions s'inscrit dans la perspective d'une Europe confédérale qui aurait en charge les biens communs.

Il y aurait donc des biens privés librement échangés, des biens publics organisés par les

États nationaux et des biens communs qui seraient sous la responsabilité du Conseil des chefs d'État et de gouvernement - non de la Commission réduite à un rôle d'exécution. C'est là une bonne distribution des activités et des charges qui impliquent un nouveau rapport de forces en Europe car les gouvernements et les groupes industriels et financiers qui profitent abondamment du système de concurrence et de prédation ne se laisseraient pas facilement ramener à la raison politique.

Pour refonder l'Europe, il faut qu'un certain nombre d'États européens se réorganisent et se renforcent afin de devenir des modèles à suivre. De même qu'il faut en revenir aux monnaies nationales pour établir une monnaie commune, il est indispensable que la France donne l'exemple d'un État capable de reprendre la maîtrise de la finance par la nationalisation du crédit et de réorganiser l'économie par la planification et par la nationalisation des **secteurs clés**. Lorsque les principaux États auront posé sur leur territoire les conditions de la transition écologique, lorsque le plan aura mis de la cohérence dans les activités nationales en fonction de la justice sociale, il sera relativement facile d'organiser la bonne administration des biens communs européens d'Édimbourg à Vladivostok. Il y a dans cette perspective tous les éléments qui permettent de mobiliser, selon leurs talents, ceux qui désespèrent de se voir livrés à une austérité sans fin par les gras bénéficiaires du capitalisme rentier.

Bertrand RENOUVIN

(1) Gaël Giraud - « *Illusion financière, Des subprimes à la transition écologique* », Les Éd. de l'Atelier, 2014. Troisième édition revue et augmentée, prix franco : 10 €.

(2) Raphaël Draï - « *L'économie chabbatique* », Fayard, 1998, cf. Royaliste no 725, page 9.

Ernst Jünger, cœur aventureux

Ernst Jünger (1895-1998) demeure, au delà de sa vie et de son œuvre, un écrivain foncièrement énigmatique, en dépit des qualifications catégoriques dont il fait l'objet. Il est d'abord connu par ses récits guerriers, notamment *Orages d'acier*, où il décrit en direct son expérience de combattant de la Première Guerre mondiale. Il est vrai que son héroïsme, qui lui valut la plus haute distinction militaire allemande, lui a permis de révéler son talent littéraire, en imposant une figure pour l'histoire. Celle qu'Helmut Kohl et François Mitterrand mirent ensemble à contribution, en l'associant à la fameuse commémoration de Verdun en septembre 1984, pour mieux sceller la réconciliation franco-allemande. Mais très rapidement, Jünger s'était émancipé de sa carapace de soldat pour révéler un génie multiple, et plus encore ce qu'on pourrait appeler en reprenant un de ses titres d'ouvrage *un cœur aventureux*, disponible pour les expériences les plus diverses. Celles par exemple, où il pouvait associer aux drogues et à l'ivresse ses chasses subtiles aux coléoptères. Mais il est tout autant un essayiste politique, un découvreur du démon faustien de la technique, qui suscitera un prodigieux intérêt du côté de Martin Heidegger. Où saisir la cohérence de pareille personnalité ? A son endroit, les avis sont diamétralement opposés et il y a toujours des polémiques féroces, notamment de la part de ceux qui persistent à partager l'avis de Walter Benjamin, affirmant que l'auteur de *La mobilisation totale* et du *Travailleur* était « le fidèle exécutant fasciste de la guerre des classes ».

Lecteur très ancien de Jünger, il m'était difficile d'avoir un avis définitif à ce sujet, à cause des impressions hétérogènes que me donnaient ses ouvrages en ordre dispersé. Comment recevoir l'accusation de sa proximité avec les sources du nationalisme le plus exacerbé, alors que son roman *Eumeswil* imprimait l'idée de la solitude supérieure de l'anarque, rebelle à tous les déterminismes sociaux ? Et puis il y avait aussi *Sur les falaises de marbre*, où Hitler apparaissait sous les traits du *grand forestier*, personnage diabolique qui va déchaîner toutes les foudres de la barbarie. Cela n'empêchait pas la persistance d'une suspicion qui rendait le personnage inquiétant, entouré d'un halo de trouble. J'avais le sentiment de ne pas tenir toutes les clés pour une interprétation décisive. Je ne savais à peu près rien de son activité journalistique au lendemain de la défaite allemande de 1918, qui, pourtant, fourbissait les armes de ses accusateurs. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai vivement absorbé la biographie que Julien Hervier vient de publier sur Jünger *Dans les tempêtes du siècle*, parce que sa connaissance du sujet est incomparable, étant le principal traducteur de l'œuvre en français, n'ayant cessé d'accumuler les recherches sur un personnage qu'il avait côtoyé et interrogé. Il est probable que son travail, pourtant exhaustif, ne mettra pas fin aux controverses, mais on ne pourra pas lui reprocher de faire l'impasse sur les côtés les plus sulfureux, voire insupportables du militant ultra-nationaliste dans les années qui ont précédé l'avènement du nazisme.

Il est vrai que les textes de l'époque sont accablants : « *La vraie révolution n'a pas encore eu lieu, mais sa marche en avant est irrésistible. Ce n'est pas une réaction, mais une authentique révolution qui en présente tous les signes et toutes les manifestations, son idée est l'idée populaire (völkisch)*

affinée jusqu'à un degré de rigueur inconnu jusqu'ici, sa bannière est la croix gammée, son moyen d'expression la concentration de la volonté sur un seul point, la dictature ! Elle remplacera la parole par l'acte, l'encre par le sang, le verbiage par le sacrifice, la plume par l'épée. » Le publiciste qui veut enflammer la jeunesse allemande, en l'écartant délibérément de ce qui n'est pas extrémiste, a tout, apparemment, pour se faire le propagandiste du national-socialisme, d'autant qu'il bénéficie de l'intérêt de ses dirigeants, Hitler lui-même, et qu'il connaît personnellement Joseph Goebbels.

Malgré cela, il apparaît que Jünger est non seulement réticent à l'égard du nazisme, mais qu'il refuse de s'y associer et reproche vivement à son ami Carl Schmitt de se laisser prendre dans les rets du régime par soif des honneurs. Jusqu'au bout, il maintiendra son refus, se dérochant à toutes les sollicitations ou récupérations. Là où on pourrait discerner une inconséquence, Julien Hervier avance une interprétation qui donne à penser : « *Son instinct moral se révèle plus fort que ses idées.* » Et le biographe d'insister sur un revirement politique qui « *s'opère avec une telle rapidité et une telle absence de concessions qu'il en devient presque surprenant* ». Il apparaît que le désaccord est fondamental, il se manifeste à son niveau d'intelligibilité maximum lorsque Jünger reproche au même Carl Schmitt d'avoir cautionné le Führer dans la transgression de tous les principes du droit en affirmant qu'« *Hitler n'était pas soumis à la justice, il était lui-même la suprême justice* ». Il est vrai que Jünger n'entrera jamais, à proprement parler, dans la résistance directe, mais songera à s'exiler. Mobilisé à la déclaration de guerre en 1939 il ne sera plus au cœur des combats comme au temps d'*Orages d'acier*. A dire vrai, il est ailleurs.

Et s'il se retrouve à Paris, à l'état-major des troupes d'occupation, il est complètement étranger à l'appareil nazi. Il se montre beaucoup plus intéressé par ses rencontres avec les écrivains français, il est impressionné par sa visite dans l'atelier de Picasso et se montre friand de relations avec les jolies parisiennes. Par ailleurs, il côtoie directement le milieu militaire où s'élabora l'attentat contre Hitler du colonel von Stauffenberg. S'il ne fait pas partie directement du complot, il n'en ignore rien et sa complicité morale aurait pu lui valoir arrestation, voire exécution. D'évidence, même s'il ne renie rien de son passé, l'homme a profondément changé et ce n'est plus l'*hubris* nationaliste qui gouverne ses pensées, il ne songe plus qu'à un projet de paix universelle. A suivre l'itinéraire minutieusement rapporté par Julien Hervier, on comprend ce qui s'est passé au plus profond de lui-même. Le moment purement guerrier du héros de la Première Guerre ne saurait cacher ses prodigieuses ressources intérieures, sa soif inextinguible des auteurs les plus classiques et aussi les plus féconds de son époque. Il lit Bernanos dès *Sous le soleil de Satan*. Il se tournera de plus en plus vers la méditation de la Bible (à ce propos il faut noter qu'il a toujours réprouvé l'antisémitisme nazi).

Certes, il y avait des ambiguïtés foncières dans la figure du *Travailleur*, mais l'observateur artiste avait déjà saisi à quel point la technique n'a rien d'une puissance neutre. Et il ne subira pas le mirage nazi, à la façon de Heidegger qui a cru voir dans le national-socialisme la voie pour surmonter le défi de la provocation technique. Certes, tout cela ne fait pas de cet écrivain considérable un adepte du libéralisme démocratique. Mais il est infiniment probable que l'*anarque* d'*Eumeswil* était singulièrement plus à l'aise dans le climat de la République fédérale d'Allemagne que dans celui des années de surchauffe et de tentation totalitaire.

Julien Hervier – « *Ernst Jünger dans les tempêtes du siècle* », Fayard.



par Gérard Leclerc

Radicalité

La pensée critique n'est pas morte, et ne saurait surtout se réduire à quelques élucubrations extrémistes. C'est ce qu'entendent démontrer - et ils y réussissent - les concepteurs de ce gros livre intitulé *Radicalité* et paru récemment aux éditions de L'échappée.

En ce sens, et l'introduction le confirme, l'ouvrage se présente comme une réponse au livre de Razmig Keucheyan, *Hémisphère Gauche*, paru en 2010, et se présentant comme « une cartographie des nouvelles pensées critiques ». Dans ce texte, dont nous n'hésiterons pas à dire qu'il est essentiel pour qui veut comprendre la vie intellectuelle contemporaine (ce qui ne dit rien du bien-fondé des théories qui y sont présentées), l'auteur développe, selon deux axes (contextes et théories), une approche argumentée de ces pensées critiques, largement issues de la « French Théorie », qui auraient été vaincues par le triomphe du néo-libéralisme. C'est à partir de cette défaite que se seraient reconstruites ces théories.

On y retrouve Toni Negri, Giorgio Agamben, Judith Butler, l'inénarrable Alain Badiou, et d'autres encore dont la découverte n'est pas moins passionnante. Je vois bien le premier reproche que l'on peut leur faire : tous ces auteurs, qui vomissent le système, occupent pour la plupart des postes officiels dans les universités du monde occidental et bénéficient d'une reconnaissance institutionnelle jamais démentie. En ce sens, ils seraient, selon le mot ironique de Raoul Vaneigen (je crois ?), des « révolutionnaires avec congés payés. » Mais il est un autre reproche, plus pertinent à mon sens, qui peut leur

être adressé, et c'est celui des concepteurs de *Radicalité* : plus que des penseurs radicaux, ils sont des penseurs extrémistes. Même s'ils critiquent le système (pour des raisons qui deviennent de plus en plus obscures), ils n'en remettent pas en cause les effets les plus profonds (dont la pleine positivité serait obérée par la persistance des archaïsmes), mais pensent au contraire que son renversement passerait par une accélération du processus. Il faut pousser le système à ses extrêmes pour qu'il s'effondre. Avec quelle conséquence pour l'humanité ? Pour la plupart de ces auteurs, qui ont depuis longtemps placé l'humanisme au rang des vieilleries pour attardés, cela est sans importance. Construire un système pur est leur seul souci.

Et c'est bien là la différence fondamentale entre eux et les *20 penseurs vraiment critiques*. Le chiffre doit être pris pour ce qu'il est : une limite qu'il faut bien s'imposer quand on entend mener à terme un projet éditorial. D'autres noms auraient pu légitimement y trouver leur

place, il y est fait allusion dans l'introduction. Les penseurs retenus sont classés par ordre alphabétique, avec pour chacun, une notice biographique, une présentation de leur thèse fondatrice et de leurs thèmes récurrents, et un complément bibliographique. Autant dire que nous

avons là de quoi nourrir notre réflexion, et l'approfondir pour les plus motivés. Et que tenter un résumé serait absurde. Le vo-

lume nous conduit de Günther Anders à Simone Weil, en passant par des auteurs qui ne sont pas (ou ne devraient pas être) des inconnus pour les lecteurs assidus (et anciens) de *Royaliste* mais dont il faut bien avouer que nous n'avons pas fait grand-chose, la NAR se repliant trop souvent sur un national étatisme sans grande profondeur (la critique est ici aussi une autocritique). Je pense à Jacques Ellul, Ivan Illich, Cornélius Castoriadis, Lucien Sfez ou plus récemment Christopher Lasch, Jean-Claude Michéa ou Dany-Robert Dufour. Il y en a d'autres encore, tout aussi essentiels. Il ne faut pas en faire

un bloc où tout serait à prendre sans examen et sans distance.

Tous ne disent pas la même chose, tous ont leur sensibilité propre, mais tous posent les bases d'une critique argumentée de la modernité, éclairée par un constant souci de l'homme. Bien sûr, une lecture rapide des textes pourrait nous laisser une désagréable impression de « *c'était mieux avant* », un parfum persistant et vaguement écœurant de nostalgie réactionnaire, mais ce serait une erreur. Il ne s'agit pas de nier toute évolution, tout changement, mais simplement de dire que tout changement, toute évolution n'est pas a priori positive, et plus encore qu'un autre changement, une autre évolution était possible. Des potentialités non réalisées, on ne peut conclure à l'impuissance irrémédiable. Si d'un certain point de vue on peut dire que les jeux sont faits, cela ne signifie pas que le champ du possible soit définitivement clos. Notre liberté d'homme nous permettra toujours de quitter la table des brelandiers. C'est à cette conclusion que nous conduisent ces pensées de l'authentique *Radicalité* : reprendre notre destin en main pour accomplir notre humanité.

Encore un mot, je me demande (mais ce n'est encore qu'une interrogation) si ces pensées vraiment critiques ne pourrait pas venir nourrir cette éthique du possible - elle qui promeut l'espoir de l'humanité - qu'appelle de ses vœux l'anthropologue indo américain Arjun Appadurai, contre cette éthique du probable qui, nous noyant sous une avalanche de chiffres, prétend nous convaincre de notre nécessaire résignation.

Patrick PIERRAN

Collectif – « *Radicalité, 20 penseurs vraiment critiques* », coll. Frankenstein, L'échappée, 400 pages, prix franco : 25 €.

Razmig Keucheyan – « *Hémisphère gauche* », Zones, 218 pages, prix franco : 21 €.

Arjun Appadurai – « *Condition de l'homme global* », Payot, 422 pages, prix franco : 25 €.



Les Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos amis et sympathisants dans nos locaux (38 rue Sibuet Paris 12^e) pour un débat avec un conférencier, une personnalité politique ou un écrivain.

Accueil à partir de 19 h 45. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence commence à 20 h précises et elle s'achève à 22 h. Une carte d'*Abonné des Mercredis* annuelle (12 euros) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir le programme des conférences.

Après la conférence, à 22 h, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 euros).

Mercredi 2 avril

Nous recevons **Jean-Pierre CHEVENEMENT**, qui nous présentera son livre « **1914-2014 : L'Europe sortie de l'histoire ?** » Avec lui, nous réfléchirons à la relation franco-allemande, selon le passé et dans le moment présent marqué par le faux modèle du mercantilisme et de la déflation salariale.

Nous nous interrogerons sur la stratégie des grandes puissances et plus particulièrement sur le jeu des États-Unis en Europe et face à la Chine, dans une période marquée par la crise ukrainienne et les négociations sur le partenariat transatlantique. Nous envisagerons le projet européen qui est à repenser comme « confédération de nations » organisant selon les mots de Jean-Pierre Chevènement « *une grande Europe de Brest à Vladivostok, une Europe ouverte sur la Méditerranée et vers l'Afrique.* » Tous enjeux qui impliquent le retour de la France dans l'histoire...

Cette réunion se tiendra sur invitation. Si ce n'est déjà fait, inscrivez-vous rapidement.

Mercredi 9 avril

Ancien élève de l'École nationale des chartes et docteur en histoire, **Bruno GALLAND** est conservateur général du patrimoine aux Archives nationales, professeur associé à la Sorbonne Paris IV et chargé de cours à l'École nationale des chartes.

Il vient de consacrer à « **Philippe Auguste** » un ouvrage qui est essentiel pour comprendre la formation de l'unité française et la constitution progressive de son État.

Devenu roi de France à l'âge de quinze ans, Philippe II exerce son autorité sur un territoire de faible étendue mais il parvient à conquérir la Normandie, la Bretagne, le Maine, l'Anjou et l'Auvergne, impose son autorité à maints fêodaux, renforce la justice et l'administration royales, développe la capitale. Le vainqueur de Bouvines laisse à sa mort un royaume considérablement agrandi où pointe le sentiment national.

Bouvines

En juillet prochain, nous fêterons le huit-centième anniversaire de la bataille de Bouvines.

C'est pour nous un symbole fort de l'émergence d'un embryon de sentiment national en France.

Nous organiserons, le samedi 21 juin 2014, un voyage en autocar qui nous conduira sur le site de la bataille. Nous pourrons alors en revivre le déroulement. Après un déjeuner pris en commun, nous nous rendrons sur le champs de bataille de Fontenoy qui se situe à peu de distance.

C'est une commémoration importante mais aussi l'occasion pour nous d'une sortie amicale nous permettant de nous rencontrer hors des murs de la NAR.

Une cinquantaine de places sont disponibles. Départ le matin et retour le soir. Vous êtes les bienvenus. Faites-le nous rapidement savoir.

Adhérents

Tous les adhérents à jour de leur cotisation doivent maintenant avoir reçu les documents préparatoires pour le congrès.

Nous demandons aux autres de bien vouloir régulariser rapidement leur situation...

Picpus

Dimanche 6 avril 2014

À la fin de notre congrès, vers 16 heures, nous organiserons une visite en groupe du cimetière de Picpus, important lieu de mémoire et d'histoire.

Ceux qui veulent se joindre à nous sont les bienvenus.

Souscription

En dépit d'une gestion rigoureuse, l'ensemble de nos activités courantes engendre un déficit structurel. Pour le combler, pour financer des projets nouveaux (et ils sont nombreux) nous ne pouvons compter que sur votre générosité. **Nous avons besoin de vous, nous comptons sur vous.** D'avance merci.

Pascal BEAUCHER

Communiquer avec la NAR

38, rue Sibuet
75012 Paris

Adresse électronique :
info@nouvelle-action-royaliste.fr

Sites Internet :
<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>
<http://archivesroyalistes.org>
Tél. : 01 42 97 42 57

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (50 €) ☐ soutien (120 €)

Royaliste, 38, rue Sibuet 75012 Paris

L'atlantisme est un piège

Les manifestants de Kiev qui brandissaient des drapeaux bleus ont obtenu ce qu'ils voulaient : la signature du volet politique de l'accord d'association entre l'Union européenne et le pouvoir né de l'insurrection. Ils feraient bien de lire ce texte et de le mettre en relation avec les conditions posées par le Fonds monétaire international au début des discussions sur le prêt à l'Ukraine.

Il va presque sans dire que l'accord signé le 21 mars détruit définitivement l'illusion d'une intégration de l'Ukraine dans l'Union. En attendant la signature du volet économique qui devrait avoir lieu après l'élection présidentielle du 25 mai, les Ukrainiens noteront qu'ils sont désormais soumis aux principes de l'économie de libre marché (titre I, article 3) et qu'ils sont engagés dans une coopération impliquant des contacts militaires (titre II, article 5) avec des pays qui sont membres de l'Otan. Il s'agit donc d'un accord d'association euro-atlantique, qui réjouit les plus occidentalistes des Ukrainiens, soucieux de trouver assistance et protection contre le voisin russe. Leur joie sera de courte durée. Ils ont déjà constaté que l'*Occident* n'a pas empêché le rattachement de la Crimée à la Russie et ils auraient déjà dû s'apercevoir que l'économie de marché est celle du renard libre dans le poulailler libre. Pourquoi ?

Parce que le FMI exige, comme d'habitude, les « réformes » qui entraînent l'appauvrissement et le pillage des pays qui les acceptent : privatisations, annulation des subventions, augmentation des

taxes, augmentation de l'âge de la retraite, augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité, réduction de la protection sociale et des dépenses d'éducation... Choisi par les États-Unis et soutenu par Bruxelles, Arseni Yatseniouk, qui fait fonction de Premier ministre, a déjà engagé un programme de restrictions budgétaires pour prouver sa pleine et entière collaboration à cette sauvagerie programmée.



L'Ukraine est dans la mâchoire du piège atlantiste. La France aussi.

À Kiev, l'accord d'association et le prêt de 15 milliards de dollars constituent l'appât. À Paris, il se présente sous la forme du Pacte transatlantique sur le commerce et l'investissement (PTCI). Avec d'autres peuples européens, nous sommes confrontés à la même idéologie libre-échangiste assortie de la même promesse d'avenir radieux par les progrès de la concurrence sur le marché dérégulé. En France et dans d'autres pays, nous constatons que le gouvernement des États-Unis est le maître de la

manœuvre commerciale et financière comme il est, avec l'Otan, le maître de la manœuvre militaire. La solidarité avec les Ukrainiens insurgés n'est pas plus gratuite que le partenariat transatlantique : il s'agit d'assurer la domination américaine sur un territoire européen aussi étendu que possible afin qu'un bloc atlantique puisse être opposé à la Chine - par ailleurs bordée par le Partenariat transpacifique.

Il ne s'agit pas d'un complot machiavélique mais d'une logique de puissance qui s'est réaffirmée après l'effondrement de l'Union soviétique. Au mépris de la promesse faite par James Baker à Mikhaïl Gorbatchev, l'Otan s'est étendue à l'Est, puis l'influence américaine s'est renforcée dans les Balkans, la France, divine surprise, est revenue dans le commandement militaire intégré et il a paru possible de rejeter la Russie encore plus loin vers l'Est par une révolution en Ukraine en attendant de faire la même opération en Biélorussie. Le Partenariat transatlantique ferait quant à lui l'affaire des multinationales américaines dans des secteurs clés et permettrait à l'Allemagne de réorienter son approvisionnement énergétique. Alors que la France a tout à redouter d'un accord qui mettrait en péril ses secteurs les mieux protégés, François Hollande a souhaité une conclusion rapide des négociations pour éviter « une accumulation de peurs, de menaces, de crispations ». Cela signifie que, comme le retour dans l'Otan sous Nicolas Sarkozy, le PTCI doit être adopté sans débat public, à l'insu des peuples qu'on espère bernier par la promesse d'un « plus de croissance ».

Face au déni de démocratie, face au piège atlantiste, nous développerons, avec nos amis, le projet salutaire d'une confédération européenne des États nationaux de l'ensemble du continent. L'avenir de l'Europe ne doit plus s'écrire à Washington.

Bertrand RENOUVIN